



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie nucléaire

Question au Gouvernement n° 3449

Texte de la question

CENTRALE DE FESSENHEIM

Mme la présidente. La parole est à M. Francis Hillmeyer, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Francis Hillmeyer. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'industrie.

L'Autorité de sûreté nucléaire a estimé lundi que le réacteur n° 1 de la centrale nucléaire de Fessenheim pouvait être exploité pendant dix ans, soit jusqu'en 2021.

Cette autorisation de prolongement de l'exploitation est assortie du respect par EDF d'une quarantaine de prescriptions techniques, dont certaines sont lourdes, tel que le renforcement avant le 30 juin 2013 du radier, la dalle de béton sur laquelle a été construit le réacteur afin d'augmenter sa résistance au corium en cas d'accident grave avec percement de la cuve - mesure par ailleurs demandée avant la catastrophe de Fukushima.

Ce chantier sans précédent est techniquement très délicat dans une zone où l'irradiation est forte. À cela s'ajoute l'obligation d'installer une " source froide " alternative au canal d'Alsace, de manière à compenser le manque d'eau éventuel.

Or, de l'aveu même du président de l'Autorité de sûreté nucléaire, le coût des travaux exigés n'a pas été pris en compte pour rendre cet avis favorable - ce n'est d'ailleurs pas son rôle.

Cette première série de mesures va imposer un budget plus que conséquent alors même que le rapport définitif sur les " stress test " post-Fukushima demandés par l'Union européenne et le Gouvernement ne sera connu qu'à l'automne.

Fessenheim résistera-t-elle aux scénarios catastrophes qui doivent être étudiés dans ce cadre ?

L'inquiétude est vive en Alsace. Mise en service en 1977, Fessenheim est en effet la doyenne des installations nucléaires françaises et elle se situe dans une zone à sismicité avérée.

Monsieur le Ministre, n'est-il pas totalement utopique de mettre bout à bout toutes les dépenses prévisibles pour améliorer la sécurité de cette centrale juste pour dix ans, alors même que cet important budget pourrait être mieux utilisé pour les énergies d'avenir ? Cette question ne concerne pas le seul site de Fessenheim et pose le problème du futur énergétique de notre pays et de la place du nucléaire dans les prochaines années.

(Applaudissements sur les bancs du groupe NC.)

Mme la présidente. La parole est à Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement*. Monsieur Francis Hillmeyer, soyons clairs, aucune décision n'a été prise, aujourd'hui, de prolonger la centrale de Fessenheim. Nous avons pris connaissance, François Baroin, Éric Besson et moi-même, de l'avis de l'Autorité de sûreté nucléaire rendu sur le prolongement du réacteur n° 1.

L'Autorité de sûreté nucléaire considère qu'il est possible de prolonger de dix ans l'exploitation de ce réacteur sous la réserve de plusieurs prescriptions, les deux principales étant le renforcement du radier qui est, en quelque sorte, le plancher en béton de la centrale, plus fin à Fessenheim qu'ailleurs, et la création d'un captage d'eau alternatif aux captages dans le canal d'Alsace.

Cet avis n'intègre pas les enseignements à tirer de la catastrophe de Fukushima. Le Premier ministre a lancé un audit sur toutes nos centrales nucléaires, dont les conclusions ne sont pas encore connues à ce jour. C'est seulement à l'issue de cet audit que le Gouvernement rendra sa décision.

L'avis de l'autorité de sûreté nucléaire est important. Il n'est qu'une étape. Il pose un certain nombre de prescriptions indispensables mais il ne vaut ni quitus, ni décision gouvernementale, laquelle, je le répète, ne sera rendue qu'à l'issue de la publication de l'audit, après le mois de novembre prochain.

Au-delà du cas particulier de Fessenheim se pose aujourd'hui la question de la part du nucléaire dans notre mix énergétique. Avec le Grenelle de l'environnement, nous organisons un rééquilibrage en faveur des énergies renouvelables mais il faut qu'elles soient créatrices d'emplois en France. Le 11 juillet, nous lancerons l'appel d'offres sur l'éolien en mer, cet été l'appel d'offres sur le photovoltaïque de haute technologie, sur les toitures, sur les fermes solaires. Un nucléaire sûr, plus d'efficacité énergétique, et le développement des énergies renouvelables sont les trois piliers de notre politique énergétique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3449

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 juillet 2011